



Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 19 janvier 2021. **Projet à approuver lors de la séance du 9 mars 2021.**

### SONT PRÉSENTES ET PRÉSENTS

Robert Jacob jr, directeur de l'école

#### PARENTS

Véronick Beaulieu

Caroline Blouin

Virginie Bolduc

Évangéline Duhaime

Cathy Marticotte

Julie Coutu, substitut

#### MEMBRES DU PERSONNEL

Carl Geoffroy, personnel enseignant

Patrick Léveillé, personnel enseignant

Guillaume Massé, personnel enseignant

Yves Thibault, personnel enseignant

Ernesto Castro, personnel professionnel

Lise Desrosiers, personnel soutien

#### ÉLÈVES

Emy Rondeau, élève

Jonathan Lauzon, élève

#### PERSONNEL GESTIONNAIRE

Mélanie Beausoleil, gest. administrative

Caroline Rondeau, directrice adjointe

Étienne Couture, directeur adjoint

Mathieu Aubin, directeur adjoint

#### PERSONNE (S) DU PUBLIC

Environ 24 personnes sont présentes en virtuel.

Secrétaire des rencontres : Marie-Josée Laporte, secrétaire d'école

La séance est ouverte à 17 heures.

À la suite de la démission de la présidente, madame Sylvie Labelle, le directeur de l'établissement mentionne aux membres que Mme Évangéline Duhaime accepte de poursuivre le mandat de la présidence pour la présente année scolaire. Le directeur de l'établissement demande si les membres désirent offrir le poste vacant à la personne substitut, Mme Julie Coutu ou s'ils préfèrent qu'un appel soit fait à tous les parents. Monsieur Yves Thibault propose d'offrir le poste à Mme Julie Coutu. Si elle refuse, un appel à tous les parents sera fait pour offrir le poste vacant et si elle accepte, un appel à tous les parents sera fait afin de trouver une personne substitut. Tous les membres sont d'accord.

## 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Virginie Bolduc, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que :

Présenté  Modifié

Il est remarqué que la date du 11 décembre 2020 au point 2.1 doit être corrigée puisque la bonne date est le 15 décembre 2020.

Un point est ajouté : ajout du 6.4 Maquette 2021-2022

**CEBJ – 210119 - 009**

## 2. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 décembre 2020

Sur proposition de Mme Caroline Blouin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**CEBJ – 210119 - 010**

### 2.1 *Suivi*

*Réponses aux questions du public de la rencontre du 15 décembre 2020  
(Documents envoyés par courriel)*

*Un document avec les réponses aux questions du public, posées lors de la dernière rencontre, ainsi que deux annexes ajoutées aux explications de la direction de l'établissement ont été envoyés aux membres par courriel. Quelques questions sont posées auxquelles le directeur de l'établissement répond.*

## 3. Question(s) du public

Il est demandé que les questions soient envoyées par courriel.

## 4. Point(s) de la présidente

### 4.1 *Courrier*

*Il n'y a pas de courrier.*

### 4.2 *Critères de sélection pour le choix d'une direction d'école*

*CONSIDÉRANT qu'en conformité avec les articles 79 et 96,8 de la section II de la Loi sur l'instruction publique concernant les objets de consultation de la commission scolaire, les critères de sélection pour le choix d'une direction d'école doivent être adoptés. La présidente de la séance informe les membres que chaque année le conseil d'établissement doit revoir ces critères. Elle énumère les critères de l'année dernière et demande s'il y a des personnes qui voudraient ajouter ou modifier quelque chose. Les membres demandent que le critère proactif soit ajouté.*

*EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Virginie Bolduc il est résolu à l'unanimité de reconduire les points adoptés l'an dernier et d'ajouter le critère proactif relativement aux critères de sélection pour le choix d'une direction d'école, soit :*

- ✓ *Connaissance de la communauté*
- ✓ *Connaissance de la clientèle de l'école*
- ✓ *Connaissance de la clientèle EHDAA*
- ✓ *Connaissance du milieu socio-économique de notre école*
- ✓ *Habilités à communiquer*
- ✓ *Leadership et capacité à mobiliser et à organiser*
- ✓ *Capacité à agir de façon proactive*
- ✓ *Expérience requise (minimum 5 ans dans le milieu de l'éducation).*

## **CEBJ – 210119 - 011**

### **5. Point(s) des représentants des élèves**

Monsieur Jonathan Lauzon fait part aux membres du conseil d'établissement de quelques activités et projets en cours.

- Activités pour la Saint-Valentin
- Journée de la terre – Une journée zéro déchet.
- Don de nourriture en collaboration avec l'école hôtelière de Lanaudière et La Soupière Joliette-Lanaudière.
- Rencontre avec le Cégep en lien avec l'environnement et le compostage.

Monsieur Jonathan Lauzon précise que l'énergie est un peu à la baisse dans l'école en raison de la COVID-19. La présidente demande s'il y a des ressources de disponibles pour les élèves dans l'école. L'équipe de direction indique qu'ils sont toutes et tous sensibles à cette réalité et tous les services étant à la disposition des élèves sont énumérés. Aussi, il est mentionné que le personnel en éducation spécialisée, les titulaires, la psychoéducatrice, la psychologue sont toujours disponibles. De plus, l'équipe de direction ainsi que le personnel en sont à mettre des choses en place.

### **6. Points de la direction**

#### **6.1 Activités avec ou sans dérangement à l'horaire (ANNEXE 6.1)**

Le tableau a été envoyé par courriel à chaque membre. Il est demandé s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de M. Yves Thibault, il est résolu à l'unanimité d'adopter les activités présentées.

## **CEBJ – 210119 - 012**

#### **6.2 Besoins de l'école en biens/Améliorations – Transformation/rénovation**

« Le directeur de l'école, après consultation du conseil d'établissement, fait part à la commission scolaire des besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école. »

Besoins d'amélioration, transformation et rénovations majeures

1) Besoins de l'école en biens

Proposition(s) soumise(s) au CSSS :

- Casiers
- Micro-ondes

2) Besoins d'amélioration, transformation et rénovations majeures

Proposition(s) soumise(s) au CSSS :

- Ajout d'un espace pour le conseil des élèves (endroit multiservice)
- Ajout de gymnases (plateaux sportifs)
- Ajout d'un toit au jardin intérieur (utilisation 4 saisons)
- Refaire salle de bain (3 étages)
- Refaire Vestiaires (plomberie et aménagement)
- Ajout électricité pour micro-ondes
- Réfection des toilettes des classes DIMS (163)
- Modification éclairage DEL
- Peinture couloir adaptation scolaire.
- Nouveau comptoir local des sciences (356)

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Caroline Blouin il est résolu à l'unanimité d'adopter les demandes soumises.

**CEBJ – 210119- 013**

6.3 Mise à jour des mesures dédiées et protégées (ANNEXE 6.3)

**RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES PROTÉGÉES**

Le conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette confirme que le ministère de l'Éducation du Québec a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures protégées, un montant de 109 885 \$.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, cette attestation portera uniquement sur les mesures protégées suivantes :

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186);
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200);

- Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313).

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lise Desrosiers, il est résolu à l'unanimité d'adopter les mesures dédiées et protégées comme présentées.

**CEBJ – 210119- 014**

6.4 Maquette 2021-2022 (document envoyé par courriel) (ANNEXE 6.4)

CONSIDÉRANT que le nouveau document doit être adopté, le directeur de l'établissement donne des explications sur les quelques changements apportés. La présidente de la séance demande si les membres ont des questions concernant ce changement. Quelques questions sont posées auxquelles le directeur de l'établissement répond;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Yves Thibault, il est résolu à l'unanimité d'adopter le document Maquette 2021-2022 comme présenté.

**CEBJ – 210119- 015**

**7. Rapport de la représentante du comité de parents**

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil d'établissement. La prochaine rencontre du comité de parents a lieu le 20 janvier 2021.

**8. Autre(s) point(s)**

Aucun point n'est ajouté.

**9. Date de la prochaine séance**

La date de la prochaine séance est fixée au 9 mars 2021.

**9. Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Guillaume Massé, il est résolu que la séance soit levée à 18 h 07.

**CEBJ – 210119- 016**

---

Robert Jacob jr.  
Directeur de l'école

---

Présidente

---

Marie-Josée Laporte  
Secrétaire de la séance